



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

QUÉBEC, LE LUNDI 9 FÉVRIER 1998

www.lesoleil.com

## Magasinage et sculpture sur neige

**N**AGANO — Les vacances de Caroline Olivier sont terminées. Depuis quelques heures à peine, l'acrobate passera la majorité de son temps à se préparer pour la première partie de son épreuve prévue dimanche prochain. Elle aura donc moins de temps à consacrer à son magasinage. Bof...

Depuis quelques jours, la sportive de Cap-Rouge cherche des souvenirs à ramener aux siens. Si la pêche avait été abondante à Lillehammer, en 1994, celle de cette année ne s'annonce guère intéressante.

«Y'a rien! Tout ce que j'ai trouvé, ce sont des petites niaiseries. Jusqu'à maintenant, j'ai visité le centre-ville plus souvent que le village des athlètes et je reviens les mains vides», raconte-t-elle, un peu découragée.

Elle aimerait découvrir des articles typiquement japonais, et non pas seulement des souvenirs sur lesquels misent le comité organisateur pour renflouer ses coffres.

«En Norvège, c'était l'abondance. Quand je regarde mes souvenirs de Lillehammer et ceux de mes proches, ça me rappelle les bons moments vécus là-bas. Ce n'est pas un porte-clés ou une petite poupée qu'on suspend à notre rétroviseur qui vont me faire penser au Japon. Je trouverais la même chose en visitant les commerces du quartier chinois à Montréal», blague-t-elle.

Caroline devra peut-être se con-

Voir MAGASINAGE en A 2 >

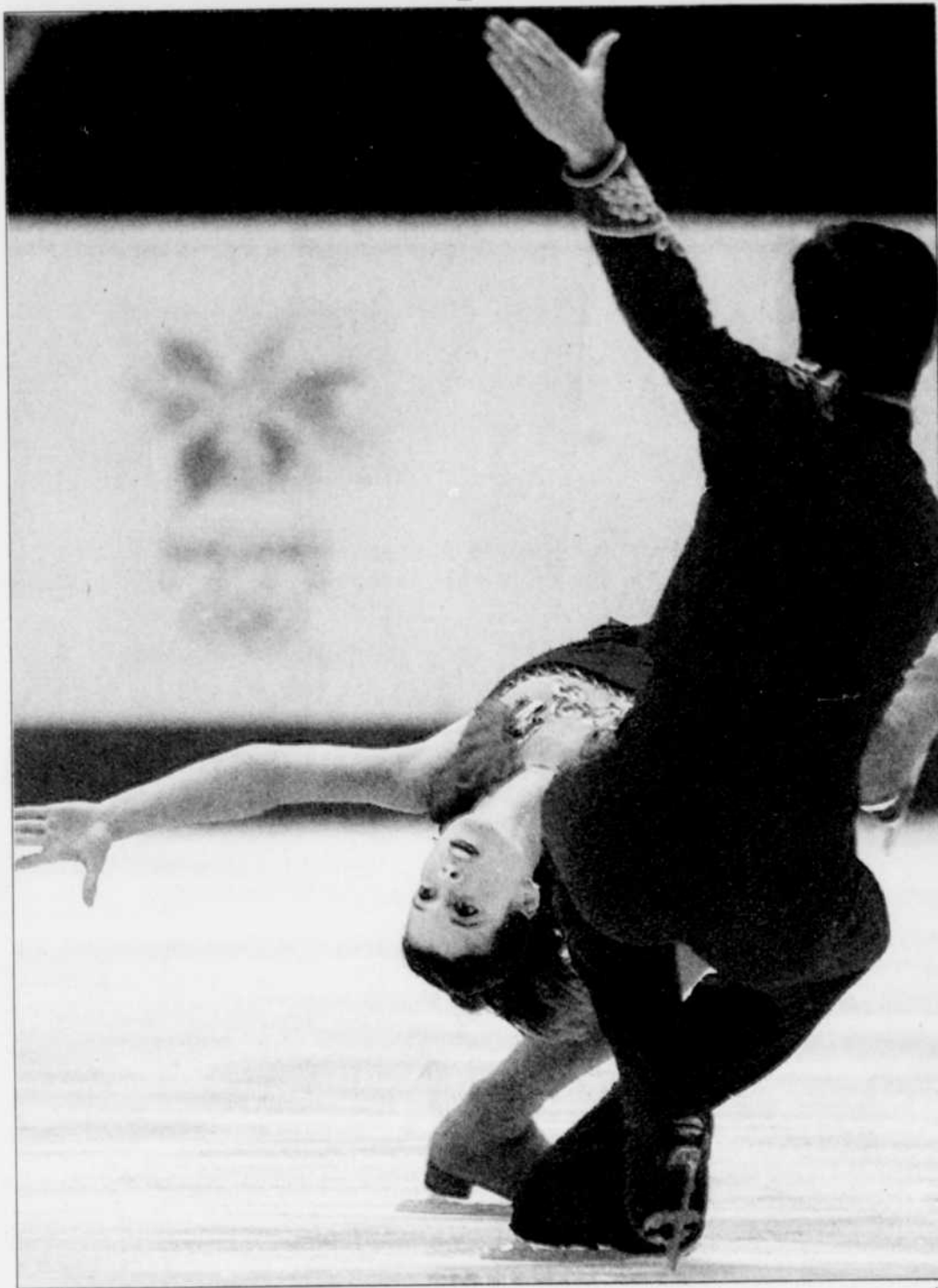


Carl Tardif

À NAGANO



## Un virus qui fait mal



**Marie-Claude Savard-Gagnon et Luc Bradet**, au moment où ils effectuaient leur programme court, hier, à Nagano. Il se sont classés au 12<sup>e</sup> rang de cette compétition de patinage artistique. Marie-Claude n'était pas au sommet de sa forme, elle était terrassée par un virus et faisait énormément de fièvre. Détails en page D 1.

## CONTRAVENTIONS DE LA SOCIÉTÉ PARC-AUTO

# Aucune valeur légale

Pourquoi payer?  
La Société n'a pas le droit d'émettre d'avis d'infraction

ÉRIC MOREAULT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Si jamais vous avez la désagréable surprise de trouver un avis d'infraction sur le pare-brise de votre auto garée dans un stationnement de la Société parc-auto du Québec, ne la payez surtout pas!

Les amendes émises par la Société concernant son parc de stationnement n'ont effectivement aucune valeur légale. C'est le constat dressé par Roger Talbot, de la Ville de Québec, et partagé par le ministère de la Justice.

Les agents de stationnement de la Ville qui émettaient les contraventions dans ces endroits ne le font plus depuis le 15 septembre 1997. Le contrat annuel liant la Société à Québec est échu depuis ce moment.

Voir CONTRAVENTIONS en A 2 >



Les contraventions distribuées par la Société Parc-Auto de Québec dans ses stationnements n'ont aucune valeur légale.

## Des parents le coeur plein de fierté

Ann-Marie Pelchat reviendra au moins avec le sourire

ISABELLE MATHIEU  
Le Soleil



Diane Guay et Gaston Pelchat, les parents de Ann-Marie Pelchat.

QUÉBEC — C'est avec le coeur rempli de fierté que Diane Guay et Gaston Pelchat ont regardé virevolter leur fille Ann-Marie, qui a enlevé la première place aux qualifications des bosses, à Nagano, samedi. «On ne sait pas si elle va revenir avec une médaille, mais elle va revenir avec un beau sourire, ça c'est sûr!»

Les parents de la skieuse Ann-Marie Pelchat s'apprêtaient à suivre «paisiblement» la descente de leur fille lors-

Voir PELCHAT en A 2 >

### AUTRES TEXTES

- Goyette s'affirme malgré son deuil Page D 3
- Un record et l'or pour Gianni Romme Page D 3
- Bouchard ne rajoute pas d'huile sur le feu Page D 3
- Maude et Jean Paquet au carnaval Page D 3
- L'or à la Finlande en ski de fond Page D 5

## ROCK MACHINE—BADIDOS

# Le mariage est consommé

CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — C'est maintenant chose faite! Une bonne partie des membres des Rock Machine ont maintenant le droit de porter en public la veste des Bandidos dans deux nouveaux chapitres officiellement approuvés, un premier à Québec, un second à Montréal.

Frédéric «Fred» Faucher, qui réside à Lac-Beauport, a été le premier à endosser son nouvel uniforme du « Québec Chapter », la semaine dernière, à Copenhague, lors d'une rencontre à laquelle participait le parrain de l'organisation canadienne, Jen « Clark » Jensen. Robert « Toutte Toutte » Léger a fait de même pour le nouveau chapitre montréalais.

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL auprès de ses informa-

teurs du Danemark, les deux Rock Machine québécois ont été aperçus à Copenhague, portant les couleurs des Bandidos, l'inscription « Probationary » signifiant que Faucher et Léger font maintenant partie de l'organisation à titre de candidats. Pour devenir membres à part entière, il ne leur reste que le degré de « prospect » à passer, ce qui, de l'avis de tous, s'avère une simple formalité.

Jusqu'à maintenant, aucun des Rock



Frédéric «Fred» Faucher

Machine n'avait le droit de porter la veste avec le petit bonhomme au sombrero même si on les savait proches de l'organisation qui fait la lutte aux Hell's Angels.

Depuis le 5 novembre, les Rock Machine avaient modifié leur statut pour devenir officiellement un club de motards. Dans l'envoi de leurs cartes de Noël, l'ajout des lettres MC sous le nom de Rock Machine confirmait ce changement de vocation. Les Rock

Voir MARIAGE en A 2 >

## UN FRANÇAIS SUR DEUX AIMERAIT S'INSTALLER AU QUÉBEC

DRÔLE D'IDÉE!



## LA MÉTÉO

Maximum -3,  
Minimum -12  
Ciel variable.  
Demain: ciel variable. Détails page C 2.

QUÉBEC, 102<sup>e</sup> ANNÉE, N° 42  
FLORIDE, 1,65 \$ US  
MONTRÉAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.  
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.



À PARTIR DE  
**ALTIMA 298\$**  
5,8%  
mois Location 36 mois  
PAQUET  
3580, boul. de la Rive-Sud, Lévis 838-3838

# L'EST ET LA CÔTE-NORD

## PROTECTION DE LA FORÊT PRIVÉE

### Les 2,2M\$ ne seraient pas amputés

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

NEW RICHMOND — Bertin Saint-Onge, président de l'Agence de protection et de mise en valeur de la forêt privée de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, croit avoir convaincu le ministre des Ressources naturelles, Guy Chevrette, de la nécessité de garder intacte la somme annuelle dévolue à l'aménagement dans la région, somme de 2,2 millions\$ menacée d'une réduction de 54% en 1998.

M. Saint-Onge a rencontré le ministre Chevrette vendredi pour lui expliquer que la décision du gouvernement québécois de couper en deux sa contribution en aménagement privé reposait sur un historique incomplet.

Cette réduction risque en outre de pénaliser grandement au moins 3500 propriétaires de lots qui utilisent les services de l'agence, dont 750 à 1000 chaque année.

«Le Comité du suivi du Sommet de la forêt privée a pris les statistiques de 1987 à 1997 pour fixer le montant de notre budget annuel en 1998-1999. Mais il a oublié que la Gaspésie avait touché plus de 1 million\$ par an du défunt Plan de l'Est, financé par le fédéral. Mais Québec nous a versé moins pendant les années du Plan de l'Est. Il faut que l'argent du fédéral fasse partie de la moyenne des dix dernières années», explique M. Saint-Onge.

#### SEULEMENT 1 MILLION\$

Le ministère des Ressources naturelles du Québec ne verserait que 1 043 456\$ à l'Agence de la forêt privée Gaspésie/les-Îles s'il s'en tenait à la moyenne de sa subvention lors des dix dernières années, alors que l'organisme a touché 2 246 848\$ pour l'année financière qui se terminera au 31 mars, 9,4% du budget provincial dans ce domaine.

«Le Plan de l'Est avait été instauré à cause des besoins pressants de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent en forêt privée et à cause de la faiblesse de l'économie. Nous n'avons pas à être pénalisés, d'autant plus que ces deux régions sont des pionnières en aménagement forestier pour tout le Québec. Les premiers OGC (organismes de gestion en commun) ont été créés ici, les premiers manuels techniques ont été conçus ici», avance M. Saint-Onge.

Il assure que le ministre Chevrette «a bien reçu l'argumentation» de l'Agence gaspésienne, bien qu'il n'ait «pas reconnu d'emblée les chiffres que nous avons déposés, parce qu'il n'a pas touché au dossier de la forêt privée depuis deux ans». C'est la ministre Denise Carrier-Perreault qui pilote ce secteur.

Le directeur de l'Agence de protection et de mise en valeur de la forêt privée Gaspésie/les-Îles, Bernard Landry, mentionne que les besoins en aménagement sont considérables en Gaspésie.

«Nous avons effectué des travaux pour 2,5 millions\$ en 1997, incluant la part de 300 000\$ des industriels forestiers dans le budget de l'Agence. Mais nous avons des travaux de 160 000\$ qui sont en attente faute d'argent. Un million\$ par année menace l'avenir; c'est courir à reculons. Il faut remonter à 1983 pour retrouver un niveau d'aménagement aussi bas», note M. Landry.

L'ensemble de la récolte et des travaux d'aménagement en forêt privée a engendré des revenus de 17,5 millions\$ en Gaspésie en 1997. Près de 2500 personnes y ont trouvé un emploi, pour un total de 20 000 semaines/année. Il est généralement admis qu'un dollar injecté dans ce secteur par l'État lui rapporte au moins 1,50\$ en taxes.

# Un cran de plus

## Pétition contre l'éventuelle commission scolaire René-Lévesque

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ CHANDLER — L'opposition au nom de la commission scolaire René-Lévesque monte d'un cran dans le sud de la Gaspésie puisque des professeurs de la commission scolaire du rocher Percé, l'une des trois entités fusionnées en une seule, font circuler une pétition demandant au conseil des commissaires de reprendre la sélection d'un nouveau nom.

L'un des organisateurs de la pétition, Pierre Pelletier, de Pabos, estime à plus de 200 le nombre d'employés des commissions scolaires du rocher Percé, de la Baie-des-Chaleurs ou de Miguasha qui l'ont déjà signée.

«Les moyens physiques et financiers ne nous permettent pas d'aller partout sur le terrain pour expliquer le but de notre démarche. On se contente de quelques mots au téléphone, en dehors des heures de cours et de préparation. Seulement comme ça, on a rejoint le maximum d'écoles, et la majorité des écoles», assure M. Pelletier, un ancien employé de l'ex-député libéral de Gas-

pé à l'Assemblée nationale, André Beaudin.

Il refuse toutefois, tout comme Georges Saint-Laurent de Carleton, de lier son opposition au choix de René Lévesque à son association au Parti libéral. «Il y a des péquistes reconnus qui s'opposent également au nouveau nom. Le personnel de la polyvalente de Chandler n'est pas 90% libéral. Le nom de la commission scolaire doit correspondre à une réalité collective. Il faut que ça représente la majorité de la population, que ça fasse presque l'unanimité. Pouvez-vous me dire par quel logo on représenterait une commission scolaire

qui porterait le nom René-Lévesque?»

Pierre Pelletier a bon espoir de convaincre le conseil provisoire des commissaires de relancer le concours pour trouver un nom à la nouvelle commission scolaire, surtout que le personnel de certaines écoles s'est prononcé à 90%, parfois unanimement contre l'utilisation du nom de l'ancien premier ministre québécois originaire de New Carlisle.

Georges Saint-Laurent, également ancien organisateur libéral, estime avoir reçu plus de 150 appels favorables à sa cause à la suite de la parution d'un texte dans LE SOLEIL faisant état de son opposition au nom de René Lévesque pour désigner la nouvelle commission scolaire.

La prochaine réunion du conseil provisoire des commissaires aura lieu le mardi 24 février. Le 27 janvier, le nom de René Lévesque avait été approuvé à l'issue de deux scrutins successifs, d'abord par un pointage serré de huit voix contre sept, puis en proposition officielle de neuf voix contre six.

## 2 «bracos» condamnés à des amendes de 7800\$

RIMOUSKI — Un individu de Trinité-des-Monts, au sud-ouest de Rimouski, Jolyn Lévesque, écope d'une amende globale de 5725\$ pour avoir abattu illégalement deux cerfs de Virginie dans les boisés de cette localité et pour sa participation dans le braconnage de deux orignaux dans la réserve faunique de Matane.

Le bureau régional de Rimouski du ministère de l'Environnement et de la Faune, confirme que le juge André Plante impose à Jolyn Lévesque une amende de 3650\$ pour les deux chevreuils abattus en octobre 1996. L'homme s'est fait confisquer une arme à feu, des équipements de chasse en plus de son certificat de chasseur pour 48 mois.

Un autre individu, Donald Hardy, de Sainte-Luce, impliqué dans le braconnage des deux orignaux de la réserve Matane, écope comme Lévesque, mais cette fois du juge Marc Gagnon, d'une amende de 2075\$ pour des actes de braconnage sur deux orignaux. Hardy perd aussi son certificat de chasseur pour 24 mois. Selon un agent de conservation de la faune, le braconnage des deux orignaux est survenu en août 1995. Le dossier a connu son aboutissement à la suite d'une très longue enquête des agents de deux postes de Pointe-au-Père et de Matane. Une analyse balistique avait été nécessaire pour établir une partie de la preuve. Cette affaire avait débuté par la découverte des carcasses abandonnées des deux orignaux, sur lesquelles seules les parties arrière (fesses) avaient été prélevées. E. W.

## Des myes en plein février!



COLLABORATION SPÉCIALE, GILLES GAGNÉ

La baie des Chaleurs est généralement libre de glace pendant la majeure partie de l'hiver, parce que les vents d'ouest poussent celle-ci vers le golfe. Mais cet hiver, même les berges sont complètement dégagées, ce qui a permis à des citoyens de Port-Daniel de pêcher des myes, mieux connues sous le nom de coques, ou «clams». G. G.

## GASPÉ

# Exposition sur le froid

BERNARD BÉLANGER

Collaboration spéciale

GASPÉ — Si, au cours des dernières semaines, plus du tiers des Québécois et Québécoises ont dû apprendre à lutter contre le froid sans compter sur l'électricité, la visite de l'exposition

«Tenir feu et lieu» au Musée de la Gaspésie nous apprend comment nos ancêtres ont appris, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, à lutter contre le froid par le vêtement, au cours de plus de deux siècles d'histoire. Bien avant l'arrivée de l'électricité, ces derniers avaient apprivoisé à leur façon notre rude climat d'hiver.

#### S'ENCABANER...

Sous le thème «Tenir feu et lieu», une expression populaire signifiant «s'encabaner et se chauffer», la nouvelle exposition du Musée de la Gaspé-

sie explique par le biais de différents tableaux le dur climat des hivers canadiens et la nécessité de se vêtir chaudement et de se bâtir des maisons pour bien se protéger du froid.

Du XVII<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui, l'exposition reprend les étapes de l'adaptation au froid de nos habitations. Si le

sujet peut paraître banal à première vue, il en est tout autre à la visite de l'exposition. Autant par l'évolution architecturale de la maison, des matériaux isolants, le choix des appareils de chauffage et des combustibles utilisés, l'exposition présente parfois sur un ton humoristique, comment les Canadiens et Québécois ont maîtrisé notre rude climat à travers les années en améliorant graduellement le confort des maisons ainsi que des vêtements.

L'exposition se tient au Musée de la Gaspésie jusqu'au 21 mars.

Les  
Québécois  
ont appris  
à maîtriser  
le froid



Le vêtement a connu lui aussi une importante évolution au cours des ans.

## Cavalier 1998

Pas de comptant!  
Pas de transport!  
Pas de préparation!

SEULEMENT

# 232\$\*

par mois  
(36 mois)

Vous préférez verser un comptant de 1200\$?...

OU  
Vous avez un véhicule en échange?...

Alors...  
on réduit les  
mensualités à **202\$\*** par mois (36 mois)  
\* Taxes en sus

Renseignez-vous ici!

**MARLIN**  
CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.

2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy 688-1212

Ventes: ouvert du lundi au vendredi de 9h à 21h.

## RIMOUSKI

## L'Association des étudiants a des propositions pour réorganiser l'UQAR

L'Association générale des étudiants de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) propose plusieurs mesures pouvant s'inscrire dans la réorganisation de cette université en région. Parmi celles-ci, la mise sur pied d'un programme études-travail permettant aux étudiants d'augmenter leur revenu. L'AGE souhaite aussi le développement des infrastructures mises à la disposition de la clientèle étudiante, l'instauration d'un guichet unique regroupant les services d'admission, d'aide financière et d'acquiescement des frais de scolarité, ainsi que l'embauche d'une firme privée pour procéder au recrutement des clientèles. La place de l'étudiant dans le processus consultatif de l'UQAR doit également être revue, estime l'association étudiante universitaire rimouskoise. C.T.

## LES MÉCHINS

## Contingent de 4500 tonnes de flétan demandé

Les pêcheurs québécois de flétan du Groënland réclament un contingent de 4500 tonnes, en 1998. Selon les pêcheurs, ce volume faciliterait l'instauration d'un quota par bateau et assurerait une meilleure rentabilité des entreprises de pêche. En outre, les mesures de conservation et la réduction de l'effort de pêche ont eu un effet positif sur la biomasse. Le Conseil canadien des ressources halieutiques doit déposer ses recommandations et le ministre David Anderson devrait annoncer le contingent autorisé au cours du mois de mars. H.M.

## PORT-DANIEL

## Nominations au comité du suivi de la cimenterie

Les administrateurs du Conseil régional de concertation et de développement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ont entériné la nomination de MM. Henri Le May, Gilbert Scantland et Alphonse Bernard au sein du comité de suivi de la cimenterie de Port-Daniel. Ce comité, qui aura pour mandat de maximiser les retombées économiques de ce projet de 310 millions \$, dont le démarrage est prévu pour le printemps, est présidé par le maire de Port-Daniel, Robert McInnis. Il comprend également le sous-ministre adjoint au Développement des régions, Claude Rioux, et Roger Cyr, directeur régional du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie. D'autres personnes du monde municipal et du développement économique seront nommés bientôt au sein de ce comité. G.G.

## BAS-SAINT-LAURENT

## Stratégie régionale du suicide connue en juin

C'est dans cinq mois, soit en juin 1998, que la population du Bas-Saint-Laurent devrait connaître quels seront les moyens mis en œuvre pour contrer le suicide dans cette région. La stratégie régionale comprendra notamment des objectifs de formation, de prévention et de développement d'un leadership régional dans ce domaine. Le taux de suicide a atteint un sommet dans le Bas-Saint-Laurent pour la dernière année de statistiques disponibles, soit 23,7 suicides par 100 000 personnes ou 47 décès dont 36 hommes comparativement à 19,6% au Québec. C.T.

## GASPÉSIE/LES ÎLES

## Chômage encore élevé

Le taux de chômage demeure particulièrement élevé en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Le mois dernier, 10 200 personnes étaient à la recherche d'un emploi, pour un taux de 26,6%. Dans cette région, une personne sur trois occupe un poste à temps plein ou à temps partiel. En un an, pas moins de 1700 emplois ont été perdus. Le Bas-Saint-Laurent affiche un taux de chômage de 17%, en baisse de 2,5% comparativement à janvier 1997. H.M.

## SAINTE-ANNE-DES-MONTS

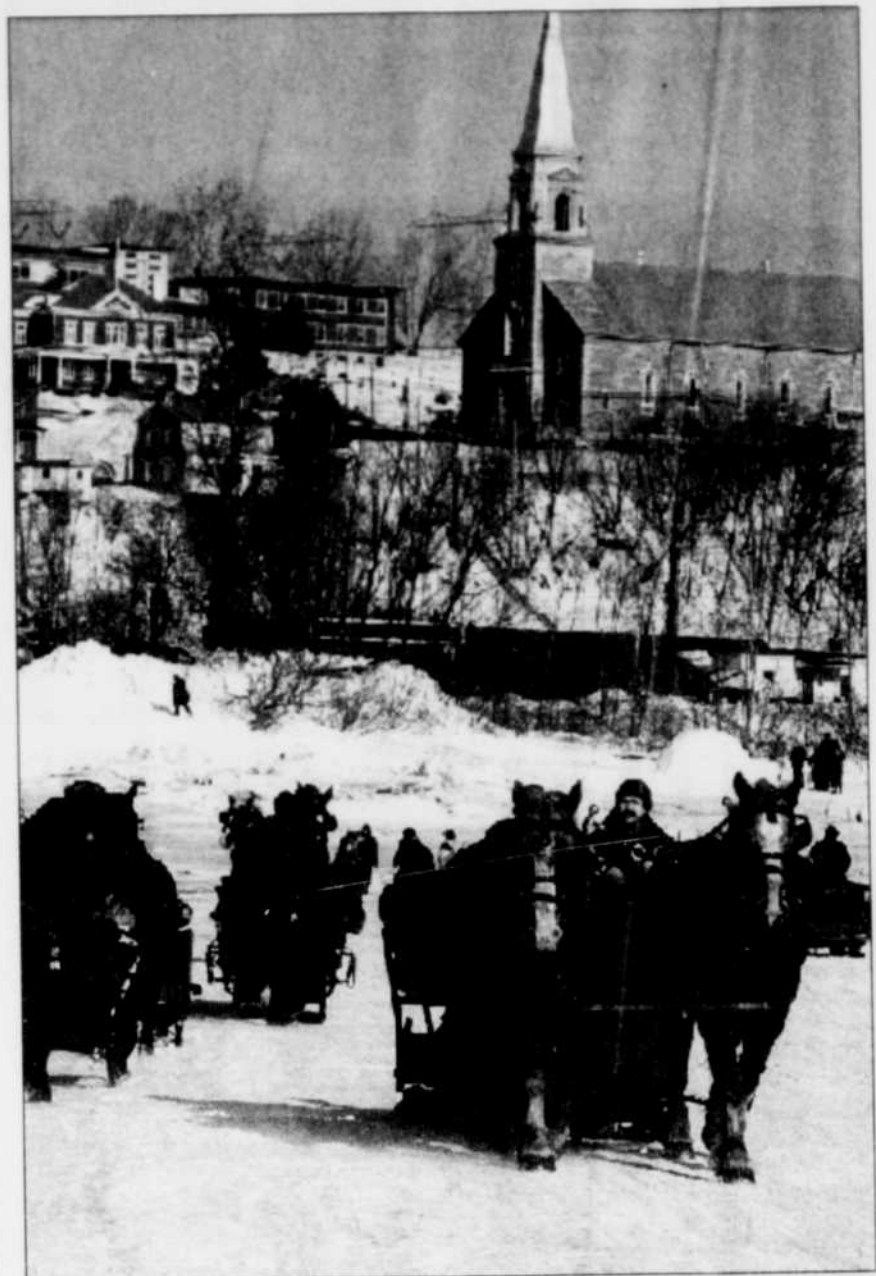
## On fête la commission scolaire avant sa fusion

La commission scolaire de la Tourelle soulignera, le 13 juin, son 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation. L'agenda des activités est en préparation mais une soirée « retrouvailles » est déjà inscrite au calendrier. Le budget des fêtes sera modeste: 2300\$. Ironiquement, les festivités précéderont, de 17 jours, l'intégration de la CS à celle des Falaises. H.M.

## BAIE-COMEAU/HAUTERIVE

## Subvention de 12 000 \$

Une subvention de 12 000 \$ vient d'être accordée par la ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité et ministre responsable de l'action communautaire, Louise Harel, à la Table des groupes populaires de Baie-Comeau/Hauterive. L'organisme travaille avec l'ensemble des groupes populaires qui œuvrent auprès des plus démunis et qui adhèrent aux principes d'éducation populaire. La Table s'occupe également de la protection des programmes et des acquis sociaux ainsi qu'à la reconnaissance et au financement de l'action communautaire. S.P.



LE SOLEIL, GILLES LAFOND

## CÔTE-DE-BEAUPRÉ

## Le pont de glace, comme il y a 50 ans

Pour une deuxième année, la Société du patrimoine et d'histoire de la Côte-de-Beaupré, profitait du Carnaval pour ressusciter une vieille tradition: le pont de glace reliant Saint-Pierre de l'Île d'Orléans à L'Ange-Gardien. L'activité a pris fin hier après-midi. Les organisateurs estiment que durant la fin de semaine, environ 3000 personnes ont effectué la traversée de 1,5 km en traîneau ou en carriole tirés par des chevaux, en ski de fond ou carrément à pieds. Des pe-

tits sapins avaient été plantés tout le long de la piste, durcie par le passage des motoneigistes. « On entend pour la première fois parler d'un pont de glace à cet endroit en 1633, dans les Relations des Jésuites, raconte l'organisatrice Lise Buteau, et il y en a eu jusqu'à il y a environ 50 ans. » Au retour de la traversée, les carnavaliers pouvaient s'essayer à la pêche blanche, faire un petit tour en traîneau à chiens, visiter un igloo ou encore aller se réchauffer au cariboubar. I.M.

Si Mère Nature a une voiture,  
c'est sûrement une Saturn.



SATURN. Pour faire tout autrement

Ça prend des panneaux de polymère, une exclusivité de Saturn, pour pouvoir résister aux assauts hivernaux de Mère Nature. Et parce qu'elle est bien placée pour le savoir, Mère Nature, si elle le pouvait, en conduirait sûrement une.

Renseignez-vous sur notre garantie de remboursement de 30 jours/2 500 km.

\*Ces mensualités sont calculées sur un bail de location de 36 mois et comprennent le transport (455 \$), la préparation à la route et les frais d'acquisition de 350 \$. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement (selon les tableaux) plus taxes ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable de 300 \$ vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer (ou l'échange équivalent) sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 8 cents (basé sur un programme de bas kilométrage). Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et des mensualités convenant à votre budget. † PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

177 \$/mois\*

Bail de 36 mois. Boîte de vitesse manuelle. 2000 \$ comptant ou 15 403 \$† (transport et préparation à la route inclus)



198 \$/mois\*

Bail de 36 mois. Boîte de vitesse manuelle. 2000 \$ comptant ou 16 503 \$† (transport et préparation à la route inclus)



191 \$/mois\*

Bail de 36 mois. Boîte de vitesse manuelle. 2000 \$ comptant ou 16 873 \$† (transport et préparation à la route inclus)



La Saturn SL1 1998	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
238 \$	0 \$
208 \$	1000 \$
177 \$	2000 \$
Climatiseur 19 \$ de plus par mois	
Transmission automatique 15 \$ de plus par mois	

La Saturn SW1 1998	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
258 \$	0 \$
228 \$	1000 \$
198 \$	2000 \$
Climatiseur 20 \$ de plus par mois	
Transmission automatique 15 \$ de plus par mois	

La Saturn SC1 1998	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
251 \$	0 \$
221 \$	1000 \$
191 \$	2000 \$
Climatiseur 18 \$ de plus par mois	
Transmission automatique 14 \$ de plus par mois	

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud  
4585, boul. de la Rive-Sud  
Lévis  
835-1888

Saturn Saab Isuzu de Québec  
765, rue Marais  
Québec  
681-5777

Saturn Saab Isuzu de Sainte-Foy  
3330, rue Watt  
Sainte-Foy  
653-1312

Saturn Isuzu du Saguenay  
1330, boul. du Royaume  
Chicoutimi  
549-3320



L'Indiscret  
L'Indiscret@lesoleil.com

Un gros party

Ce sera un party à la mesure de l'homme. Et peu importe que ce soit pour le prochain « vendredi 13 », ce ne sont pas les superstitions qui mineront la volonté de souligner, de façon grandiose, ce double événement. Eh oui! Un tas de personnalités vont se réunir au Château Frontenac pour, non seulement marquer les 50 ans du jubilaire, mais pour souligner aussi ses 25 années d'accession au Barreau du Québec. L'homme, je vous le donne en mille, s'appelle Marcel Aubut, le seul, l'unique Marcel. Et si M<sup>e</sup> Aubut avait un gérant tout aussi efficace que la divine Céline, tout le gratin journalistique aurait été invité à participer à la fête. Mais rassurez-vous, j'y serai. J'avais prévu me déguiser en membre du Comité international olympique, mais mon arrivée aurait paru suspecte, à cause des Jeux. De sorte que j'emprunterai les traits d'un avocat ou celui d'un employé du Château pour vous raconter comment ça s'est passé.



Marcel Aubut

Bon voyage

À propos, ce week-end-là risque d'être fort mouvementé pour le président des Nordiques (la compagnie existe toujours malgré que les joueurs aient quitté pour Denver). Le lendemain, à l'invitation du Comité international olympique, M<sup>e</sup> Aubut s'envolera pour Nagano. Il peut bien dire tout haut qu'il ne dirigera pas un comité pour promouvoir la candidature de Québec pour les Jeux de 2010, mais il ne viendra sûrement pas me dire qu'il ne parlera pas de sa ville aux bonzes olympiques. Le carillon du temple Zenkoji va se mettre à sonner aux heures si M<sup>e</sup> Aubut se tient coi.

L'affaire Dubreuil

À Montréal, des informateurs bien placés me signalent que la juge Dubreuil avait rédigé tout un document quand elle a prononcé la sentence des deux Haïtiens condamnés avec sursis pour le viol d'une jeune femme. Mais elle est « sortie » de son texte quand elle a dérivé sur la question des différences culturelles. Comme dit fréquemment un homme politique célèbre, c'est « à ce moment-là » qu'elle s'est mis le pied dans la bouche et que cela a sorti tout croche.

De la bonne copie

Les stations de radio de Québec, on le sait bien au SOLEIL, ont la fâcheuse habitude, démunies qu'elles sont d'une bonne salle de rédaction, de reprendre nos nouvelles le matin et de les annoncer comme si toutes ces primeurs étaient de leur cru. Là où nous rions de bon cœur au journal, c'est quand CHRC fait sa pub pour démontrer comment toute son équipe a les yeux ouverts et les oreilles tendues. On reprend l'un de nos textes où, en titre, on annonçait que 96 camions de déneigement avaient été pris en défaut sur la réglementation concernant la sécurité routière. Si, au moins, les gens de CHRC avaient pris le temps de lire le communiqué de presse de la SAAQ, ils se seraient aperçus de notre méprise. Dans le texte paru dans LE SOLEIL, il était fait mention de 93 véhicules en défaut. Mais par mégarde, le 93 est devenu 96 dans le titre. Depuis, la station de radio de Sainte-Foy y va d'un gros 96. C'est-y cela que, dans le métier, on appelle de la bonne copie?

Un départ

Les clients de Jean Brouillard viennent de l'apprendre par l'entremise d'un petit journal qu'il distribue chaque semaine à son monde. Claire Ryan, directrice de la commercialisation chez IMAX à Québec, quittera bientôt son poste pour aller demeurer dans la métropole. Celle-ci a fait un bon job avec des films comme *Cité de l'espace*, *Super Speedway*, *Vivre au sommet*, *Mer sans frontières*, *Africa Le Serengeti*, etc. Tout juste un mot pour lui rappeler que Montréal n'est pas très loin de Québec et que sa venue sera toujours appréciée!



Deux affiches offrant à vendre « Terrain pollué » et « Terrain contaminé » ont été plantées sur des lots vacants donnant sur la rue Saint-Laurent.

LÉVIS

Un terrain souillé par Esso est dans la mire de l'Environnement

MARC SAINT-PIERRE  
Le Soleil

■ LÉVIS — La Compagnie pétrolière Impériale Ltée va se faire tirer les oreilles par Environnement et Faune relativement à son ancien terrain contaminé de la rue Saint-Laurent, à Lévis.

Le titulaire du MEF, Paul Bégin, vient effectivement de servir à Esso un « avis préalable à l'émission d'une ordonnance », par lequel il informe la pétrolière qu'il exigera d'elle une étude de caractérisation du terrain du littoral lévisien qu'elle a occupé pendant un demi-siècle.

L'avis préalable, qui deviendra probablement ordonnance dans quelques jours, cible une kyrielle de lots situés dans le secteur de l'enclave constituée par les rues Baron-Patton-Saint-Laurent et y compris les berges du fleuve jusqu'aux basses eaux.

Ce secteur a été occupé jusqu'au milieu des années 70 par Esso, qui y exploitait un centre de distribution de produits pétroliers. Depuis lors, le terrain a été livré au développement domiciliaire et quelque 70 personnes y habitent. À compter de 1987, plusieurs expertises y ont révélé l'omniprésence d'huiles, de graisses et de benzène. Jusqu'à épuisement la Direction de la santé publique de Chaudière-Appalaches, qui a statué dans un rapport, il y a un an, que les contaminants identifiés sont susceptibles de porter atteinte à la santé, au bien-être ou au confort des habitants du secteur.

Autres retombées de la contamination, au moins deux terrains de l'enclave ont été dévalués à 1 \$ par la ville de Lévis, des poursuites font leur petit bonhomme de chemin devant les tribu-

naux, et deux affiches offrant à vendre « Terrain pollué » et « Terrain contaminé » ont été plantées sur des lots vacants donnant sur la rue Saint-Laurent.

ÉVENTUELLE DÉCONTAMINATION?

Dans son avis préalable, le ministre Bégin tient compte d'à peu près tout cela et constate notamment que « les hydrocarbures pétroliers sont des contaminants susceptibles d'altérer la qualité de l'environnement et de porter atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain, de causer dommage ou de porter autrement préjudice à la qualité du sol, à la végétation ou aux biens ».

Pour le ministre, il est clair « qu'il s'avère nécessaire qu'une caractérisation exhaustive du terrain ayant appartenu à l'intimée (Esso) ainsi que des terrains proximaux soit réalisée dans les meilleurs délais afin de connaître l'ampleur exacte de la contamination et de déterminer les correctifs qui s'imposent ». Il souligne aussi, entre autres, qu'il a le pouvoir d'exiger « un programme de décontamination ou de restauration de l'environnement décrivant les travaux visant à décontaminer ou à restaurer l'environnement et un échéancier de la réalisation de ces travaux ». M. Bégin précise enfin qu'il lui faudra ça au plus tard le 30 juin.

À la Compagnie pétrolière Impériale Ltée, le directeur des affaires publiques, Pierre Desrochers, a noté que sa société aurait préféré que la procédure du MEF ne soit pas entreprise.

« Nous réagirons au moment où nous aurons l'ordonnance du ministre », a-t-il conclu.

École de danse Yvon Martel enr.  
Début en tout temps  
Valse (nuptiale) cha-cha-cha-rock'n'roll, etc.  
624-2007  
530-B, 63e Rue Est, Charlesbourg

DÉBUTANT LE 11 FÉVRIER 1998  
Une série de 5 conférences sur  
**LE COUPLE**  
Avec Yvon Dallaire  
psychologue-sexologue  
Auteur de  
«Chéri, parle-moi...»  
(418) 687-0245

**SUSHI 1\$**  
  
**MERCREDI SOIR AVIATIC CLUB**  
Gare du Palais  
Rés.: 522-3555

**LOUEZ les Jardins MERICI**  
GRAND 2 1/2 590\$  
Chauffé, éclairé, poêle, frigo, vanitiennes et stationnement inclus.  
845, chemin St-Louis  
688-1630

Créations d'une originalité séduisante.  
Coeurs Birks.  
Pendentifs et chaînes en argent sterling, 95 \$.  
Or 18 carats, 295 \$. Or 18 carats et diamant, 325 \$.  
Bonne Saint Valentin!  
**BIRKS**  
REND TOUTE OCCASION ENCORE PLUS MÉMORABLE  
PLACE STE-FOY 651-4035  
POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 • www.birks.com

**Carnaval de Québec**  
  
**La Tente Metro Gagnon**  
Chaleur  
Le lieu de rassemblement des carnavaliers  
Des jardins. Accueil, animation musicale, information, restauration...  
**LES METRO Gagnon**  
Souriez à l'hiver, au Carnaval de Québec Kellogg's-  
PTVA LE SOLEIL  
du 30 janvier au 15 février 1998  
Info-Carnaval Bell 621-5555  
1 888 283-5552  
www.carnaval.qc.ca

TENNIS



Hingis battue
Martina Hingis s'est inclinée en finale du tournoi de Tokyo devant Lindsay Davenport.

PAGE D 6

LE SOLEIL

SPORTS

CAHIER D LE LUNDI 9 FÉVRIER 1998

Table with 5 columns: Pays, Or, Arg, Bro, Tot. Title: CLASSEMENT DES MÉDAILLES 1994

LES JEUX DE NAGANO



Luc Bradet reconforte Marie-Claude Savard-Gagnon qui n'était pas à son meilleure, diminuée par un virus.

102 degrés de fièvre

Marie-Claude craignait de s'effondrer

NAGANO — La vie est parfois injuste. Ce qui devait être la plus belle journée dans la vie de Marie-Claude Savard-Gagnon a pris des allures de drame lors du programme court du couple de patinage artistique de Baie-Saint-Paul.

Sans invitation, un virus s'est infiltré dans leur vie. Vingt-quatre heures, voilà ce qui a fallu pour foutre en l'air la soirée où Marie-Claude et Luc Bradet voulaient s'amuser.

Moi, j'ai beaucoup apprécié mon expérience. Marie, elle, a moins aimé ça, confiait le volubile patineur de 28 ans.

On la comprend. En plus d'être hyper malade, Marie-Claude a dû patienter longtemps avant de sauter sur la patinoire de l'anneau blanc car ils étaient les avant-derniers à se produire devant les juges.

Marie faisait 102 degrés de fièvre, elle n'a pas mangé de la journée, ni dormi de la nuit. Elle n'avait aucune force dans les jambes. À la fin du programme, elle m'a demandé de la tenir car elle craignait de s'effondrer sur la glace, ajoutait-il pendant que sa partenaire se réfugiait en vitesse dans le vestiaire.

L'état de Marie-Claude a empêché le couple de Charlevoix de faire mieux qu'une 12e position. Le triple-saut côté à côté, le plus important des deux programmes, n'a pas été réussi de sa part.

« Ce saut est l'élément le plus important de la compétition. Moi, je n'aurais jamais été capable de la faire. Mais avec Marie, on en sait jamais. »

Bradet a travaillé fort tout au long des 2 minutes 40 secondes. Il a dû prendre des bouchées doubles pour compenser la faiblesse de sa coéquipière.

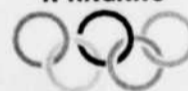
C'était la première fois qu'on vivait cette situation et j'étais hyper prudent.

Dans le « kiss ans cry » (l'endroit où les patineurs attendent les notes des juges), l'atmosphère était beaucoup plus triste que joyeuse. En souhaitant que la scène sera dif-



Carl Tardif

À NAGANO



Espoirs envolés

NAGANO, Japon (PC) — Le couple champion canadien Kristy Sargeant et Kris Wirtz espérait être dans la course pour une médaille en patinage artistique aux Jeux olympiques de Nagano.

Leurs espoirs se sont pour ainsi dire envolés après la chute de Sargeant lors du programme court, dimanche, première épreuve de patinage artistique à Nagano.

Notre objectif ultime est d'obtenir une médaille, a confié Wirtz, de Marathon en Ontario. Je ne sais pas ce qui va se passer maintenant parce qu'une petite erreur en huit éléments, ce n'est pas très bon. Mais nous allons tout donner la prochaine fois.

Wirtz et Sargeant, d'Alix, en Alberta, occupent le 11e rang à l'issue du

programme court. Marie-Claude Savard-Gagnon et Luc Bradet, de Baie Saint-Paul, sont 12e sur 20 couples. Aux championnats du monde 1997, Sargeant et Wirtz s'étaient classés sixièmes alors que Savard-Gagnon et Bradet avaient terminé 14e.

Le couple russe Artur Dmitriev-Oksana Kazakova a remporté le programme court. Les Russes ont de-

Le couple Bradet-Savard se classe douzième

Voir ESPOIRS en D 2 >

Voir FIÈVRE en D 2 >



Rien n'aurait pu arrêter Danielle Goyette, même pas la gardienne nipponne.

Transportée par l'émotion

Danielle Goyette mène le Canada à une victoire décisive de 13-0 face au Japon

NAGANO (PC) — Danielle Goyette ne voulait pas d'un traitement de faveur mais le match inaugural de l'équipe canadienne de hockey féminin revêtait une signification particulière pour elle. Le père de Goyette âgé de 77 ans — atteint de la maladie d'Alzheimer — est décédé à sa résidence de St-Lazare, trois jours avant que sa fille ne contribue à écrire une page d'histoire avec les débuts du hockey féminin en tant que sport olympique à part entière.

Goyette avait du feu dans les yeux pendant le match et elle a dirigé l'attaque canadienne avec trois buts et une passe dans un gain de 13-0 contre le Japon. Après la rencontre, Goyette a éclaté en sanglots.

Danielle était très émue ce soir, a

confié l'entraîneuse-adjointe Danièle Sauvageau. Elle a bien joué.

« Elle était très concentrée pendant le match, mais dans le fond de sa pensée, elle a dédié ce match à son père. »

Sauvageau a ajouté que Goyette a demandé à ses coéquipières « de la traiter comme d'habitude » avant le match, ce qu'elles ont fait.

« Elle n'est pas égoïste, a précisé sa coéquipière Cassie Campbell de Brampton. Elle a tenté d'agir comme d'habitude. »

Sur la glace, Goyette a écopé de pénalités pour rudesse et pour avoir cinglé en plus d'insérer un but à la première période, puis elle a ajouté un but dans chacun des deux engagements suivants.

Sauvageau a précisé que Goyette n'a

jamais envisagé de retourner chez elle afin de rejoindre les membres de sa famille. « Elle a six sœurs et un frère et ils voulaient qu'elle reste ici », a-t-elle dit.

64 TIRS CONTRE 3

L'équipe canadienne, quadruple championne du monde, s'est montrée intraitable pour dominer complètement les Japonaises, distancées 64-3 dans la colonne des tirs au but. Les 13 buts du Canada pourraient être précieusement plus tard dans le tournoi s'il faut départager une égalité en vue de la ronde des médailles.

Hayley Wickenheiser a marqué deux buts tandis que les autres ont été réus-

Voir ÉMOTION en D 2 >

ELANTRA '98

«Elle se compare favorablement avec toutes les voitures japonaises de sa catégorie»

ACCENT '97 AUTOMATIQUE, bas kilométrage À partir de 45\$ /sem. Tout inclus, 0\$ comptant



Heureusement il y a LESSARD HYUNDAI

198\$ /mois Comptant 650\$

Basé sur le programme de H.C.C. seulement. Offre en vigueur jusqu'au 28 février 1998. Modèle Elantra GL, PDSF à partir de 14655\$.

HYUNDAI UNE ÈRE NOUVELLE

659, boul. St-Joseph (prolongement de la 80e Rue) Québec 623-5471

LES JEUX DE NAGANO

JEUX D'HIVER

LAKE PLACID (1932)

À l'inverse de Nagano

PARIS (AFP) — Les premiers vrais problèmes de l'histoire des Jeux d'hiver surgissent du 4 au 13 février à Lake Placid, où 252 athlètes représentant 17 pays sont réunis.

Au milieu d'une compétition chaotique, quelques noms parviennent à survivre: les Américains Irving Jaffee et Jack Shea (chacun double médaillé d'or en patinage de vitesse), l'Autrichien Karl Schafer et la Norvégienne Sonja Henie (patinage artistique).

Une nouveauté sans lendemain en patinage de vitesse: les courses chronométrées sont abandonnées pour des séries (comme en athlétisme) et une finale très musclée réunissant un groupe de concurrents, tel rollerball, a lieu...

Les Américains gagnent souvent lors de ces Jeux: 12 médailles (six en or) devant la Norvège (10) et le Canada (sept).

LES JEUX EN CHIFFRES

CLASSEMENT

Tableau des médailles: Pays, Or, Arg, Bro, Tot. Pays-Bas, Russie, Italie, Norvège, Canada, Finlande, Belgique, Suisse.

RÉSULTATS DES CANADIENS

PATINAGE ARTISTIQUE Programme court - Couple. Kristy Sargeant et Kris Wirtz, Ontario 5.5; M.-Claude Savard-Gagnon, Baie-St-Paul, et Luc Bradet, Baie-St-Paul 6.0.

LUGE Simple - Messieurs. Clay Ives, Ontario 1:40.980; Tyler Seitz, Calgary 1:41.637.

PATINAGE DE VITESSE LONGUE PISTE 5000 mètres - Messieurs. Steven Elm, Alberta 6:48.67; Mark Knoll, Regina 6:50.55.

CURLING Dames. Canada 7, États-Unis 6.

LES MÉDAILLES

PATINAGE DE VITESSE LONGUE PISTE 5000 mètres - Messieurs. Or - Gianni Romme, Pays-Bas; Argent - Rintje Ritsma, Pays-Bas; Bronze - Barteld Kamp, Belgique.

RÉSULTATS

PATINAGE ARTISTIQUE Programme court - Couple. 1. Kazakova/Omitriev, Russie 0.5 pts; 2. Wotzel/Ingo Steuer, Allemagne 1.0; 3. Berzhnaya/Sikharulidze, Russie 1.5; 4. Ina-Jason Dungen, États-Unis 2.0; 5. Yel'tsova/Bushkov, Russie 2.5; 6. Meno/Sand, États-Unis 3.0; 7. Adobiti/Bernardi, France 3.5; 11. Kristy Sargeant, et Kris Wirtz, Ontario 5.5; 12. M.-Claude Savard-Gagnon, Baie-St-Paul, et Luc Bradet, Baie-St-Paul 6.0.

LUGE Simple - Messieurs. 1. Georg Hackl, Allemagne 1:39.192; 2. Armin Zoeggeler, Italie 1:39.405; 3. Markus Prock, Autriche 1:39.593; 4. Jens Mueller, Allemagne 1:39.654; 5. Markus Kleinheinz, Autriche 1:39.795; 6. Wendel Suorkko, États-Unis 1:39.940; 16. Clay Ives, Ontario 1:40.980; 23. Tyler Seitz, Calgary 1:41.637.

PATINAGE DE VITESSE LONGUE PISTE 5000 mètres - Messieurs. 1. Gianni Romme, Pays-Bas (record du monde) 6:22.30; 2. Rintje Ritsma, Pays-Bas 6:28.24; 3. Barteld Kamp, Belgique 6:28.31; 4. Bob De Jong, Pays-Bas 6:31.37; 5. Frank Dittrich, Allemagne 6:32.17; 6. René Taubenrauch, Allemagne 6:35.21; 23. Steven Elm, Alberta 6:48.67; 24. Mark Knoll, Regina 6:50.55.

HOCKEY

DAMES Samedi 7 février. Finlande 6, Suède 0.

Dimanche 8 février. Canada 13, Japon 0; États-Unis 5, Chine 0.

CLASSEMENT (Tournoi à la ronde). Groupe A. Canada 13, Japon 0, États-Unis 5, Chine 0, Suède 0, Finlande 6.

MESSIEURS Samedi 7 février. Kazakhstan 5, Italie 3, Allemagne 3, Japon 1, Autriche 2, Slovaquie 2, Belgique 4, France 0.

Dimanche 8 février. Autriche 5, Kazakhstan 5, Slovaquie 4, Italie 3.

CLASSEMENT (Ronde de qualification) (Matches d'hiver non compris). Groupe A. Kazakhstan 1, Japon 1, Autriche 1, Slovaquie 1, Italie 1.

Groupe B. Belgique 1, Allemagne 1, Japon 1, France 1.

LES JEUX À LA TÉLÉ

LUNDI 9 FÉVRIER

Curling-Dames. Canada 0900, CBC. Curling-Messieurs. Canada c. Japon, 0900, CBC. Hockey-Dames. États-Unis c. Suède, 2h30. Hockey-Messieurs. Canada c. Chine, 0900, CBC. Allemagne c. Belgique, 0900. Japon c. France, 4h00. Luge. Messieurs-Simple, 0900, CBC. Patinage de vitesse. Messieurs-500 mètres, première ronde, 2h30. Ski alpin. Dames-Super G, 20h15, CBC, CBS. Dames-5 km classique, 19h00, CBC, CBS.

MARDI 10 FÉVRIER

Biatlon. Messieurs-20 km, 23h00.

Zarrillo, Ita 2 0 0 2; Karachun, Bel 1 1 0 2; Orlando, Ita 0 2 2 4; Wieland, All 0 2 2 4.

SOMMAIRES

DAMES

JAPON 0 CANADA 13

Première période. 1. Canada, Goyette (Wickenheiser) 5:46; 2. Canada, Heaney 15:42; 3. Canada, Wickenheiser (Wilson, Campbell) 17:05.

Pénalités - Wickenheiser Cda (bâton élevé) 3:18, Drollet Cda (obstruction) 9:27, Tsuchida Jpn (accrocher) 12:37, Yoshim Jpn, Goyette Cda (rudeuse) 13:12, Ohno Jpn (obstruction) 19:11, Goyette Cda (cingle) 19:19.

Deuxième période. 4. Canada, Goyette (Wilson, Brisson) 4:23; 5. Canada, Brisson (Wickenheiser) 8:12; 6. Canada, Campbell (Diduck) 11:22; 7. Canada, Wilson (Goyette) 15:43; 8. Canada, Kellar (Sunahara) 16:14; 9. Canada, Wickenheiser 2 (Wilson) 18:08 (an).

Pénalités - Hefford Cda (retenu) 0:21, Sato Jpn (retenu) 17:34; 10. Canada, Diduck (Campbell) 13:52; 11. Canada, St-Louis (Heaney, Kellar) 15:26 (an); 12. Canada, Goyette (Wilson) 16:21; 13. Canada, Smith (St-Louis) 18:06 (an).

Pénalités - Yoshimi Jpn (retenu) 14:53, Sato Jpn (mise en échec) 17:08, Campbell Cda (rudeuse) 19:14.

Tirs au but par: Japon 0 1 2 -3; Canada 19 25 20 -64.

Gardiens (tirs-arrêts) - Japon: Oda (54-43), Watanabe (10-8); Canada: Reddon (1-1), Rhéaume (2-2). Arbitres - Victoria Renter-Kale, Johanna Kuisma, Signé Nonas. Assistance - 4597.

MESSIEURS

ITALIE 3 SLOVAQUIE 4

Première période. 1. Slovaquie, Plavucha (Sekeras) 6:41; 2. Italie, Figliuzzi (Insam) 8:50 (an); 3. Italie, Felicetti (Mansi, De Angelis) 11:56.

Pénalités - Ciger Slo (cingle) 8:00, Plavucha Slo (obstruction) 9:52, Nardella Ita (cingle) 13:48, Chitarroni Ita (accrocher) 14:59.

Deuxième période. 4. Slovaquie, Plavucha (Dano) 1:23; 5. Slovaquie, Petrovicky (Sekeras) 2:00; 6. Slovaquie, Plavucha (Sekeras, Ciger) 3:36; 7. Italie, Chitarroni (Ramoser) 19:13.

Pénalités - Felicetti Ita, Figliuzzi Ita, Sekeras Slo, Visnovsky Slo (conduite anti-sportive) 3:46, Zarrillo Ita (trébucher) 4:56, Mosnar Slo (retenu) 14:36, Busilio Ita (coup de genoux) 16:37, Ramoser Ita, Dano Slo (conduite anti-sportive) 19:13.

Troisième période. Aucun but. Pénalités - De Angelis Ita (accrocher) 5:02, Orlando Ita (trébucher) 14:47.

Tirs au but par: Italie 11 9 8 -28; Slovaquie 5 13 4 -22.

Gardiens - Italie: Brunetta (8-4), Rosati (14-14); Slovaquie: Murin (28-25), Arbitres - Bengt Andersson, Thomas Schurr, Hirokazu Takahashi. Assistance - 8620.

KAZAKHSTAN 5 AUTRICHE 5

Première période. 1. Autriche, Puschnik (Nashem) 0:33; 2. Kazakhstan, Pcheljakov (Zavjalov) 7:12 (an); 3. Kazakhstan, Shafranov (Lavoie) 13:09; 4. Autriche, Lavoie (Shafranov) 15:37.

Pénalités - Hohenberger Aut (retenu) 1:36, Givovskiy Kaz (assaut) 7:03, Kalt Aut (retenu) 11:57, Devyatkov Kaz (trop de joueurs) 15:14, Wheelon Aut (trébucher) 15:14, Zemlyanov Kaz, Lampert Aut (rudeuse) 16:41.

Deuxième période. 5. Autriche, Puschning (Searle) 11:16 (an); 6. Autriche, Lavoie (Pethaler) 14:20; 7. Kazakhstan, Shafranov (Zemlyanov, Koreschkov) 19:45 (an).

Pénalités - Savenkov Kaz (obstruction) 0:46, Wheelon Aut (bâton élevé) 3:45, Koreschkov Kaz (accrocher) 5:19, Zemlyanov Kaz (obstruction) 9:32, Trochshinsky Kaz, Wheelon Aut (rudeuse) 9:52, Lavoie Aut (rudeuse) 12:09, Hohenberger Aut (obstruction) 19:28.

Troisième période. 8. Kazakhstan, Sokolov (Shafranov, Koreschkov) 13:30; 9. Kazakhstan, Koreschkov (Shafranov) 18:08; 10. Autriche, Puschning (Lavoie) 18:51 (an).

Pénalités - Koreschkov Kaz, Lavoie Aut (cingle) 13:30, Dorokhin Kaz (charger) 18:29, Nashem Aut (retenu) 18:36, Trochshinsky Kaz (conduite de match) 18:51.

Tirs au but par: Kazakhstan 9 3 11 -23; Autriche 8 11 6 -25.

Gardiens (tirs-arrêts) - Kazakhstan: Shumin (15-11), Yeremeyev (10-9); Autriche: Dalpiaz (23-18), Arbitres - Leonid Vaisfeld, Timothy Kotyra, Kenneth T. Sarason. Assistance - 9410.

ESPOIRS Mauvais sort

Suite de la D 1

vanécé les champions du monde allemands Mandy Woetzel et Ingo Steuer, deuxièmes, et leurs compatriotes Elena Berezhnaya et Anton Sikharulidze, troisièmes. Les champions d'Europe et favoris de l'épreuve ont chuté sur leur triple saut. Seulement cinq des 20 couples en lice sur «l'Anneau blanc» de Nagano ont réussi à passer cette figure.

Le programme court compte pour un tiers de la note finale, ce qui signifie que les trois premiers couples pourraient remporter le programme libre et ramener les médailles d'or. Le programme libre sera présenté demain soir à 18h00, heure du Québec.

MALCHANCE

Sargeant, âgée de 24 ans, et Wirtz, 28 ans, se sont exécutés les premiers et ils ont ruiné leur chance quand Sargeant a chuté sur une triple boucle piquée. «Je pense que ça allait très bien; ce saut fut notre seule erreur, a dit Sargeant. Nous avons fait de notre mieux.» C'est une erreur plutôt rare

pour l'expérimentée patineuse. «C'était la première triple boucle piquée qu'elle ratait dans le programme court en quatre ans», a noté l'entraîneur Paul Wirtz.

«Il leur faut revenir plus fort mardi et montrer aux gens qu'il s'agissait simplement d'une malchance.» Savard-Gagnon, âgée de 25 ans, et Bradet, 28 ans, ont eux aussi été frappés par le mauvais sort puisque Savard-Gagnon est victime d'un virus.

«Elle s'est réveillée avec une forte fièvre et elle avait même de la misère à marcher, a expliqué Bradet.

«J'ai dû patiner très prudemment car Marie-Claude n'était pas synchronisée avec moi. Et, comble de malheur, je commence moi aussi à tousser.» Malgré quelques faiblesses sur leur «spirale de la mort», l'une des difficultés techniques requises pour ce programme court, (avec un porté, un double twist, une pirouette individuelle, une pirouette en couple, un saut en individuel, une séquence de pas et une séquence de spirales), les Russes Kazakova-Dmitriev ont impressionné les juges.

FIÈVRE Virus

Suite de la D 1

férente lors du programme long, tôt demain matin. «A moins que son état empire, nous serons là. Je ne serais pas surpris d'être atteint par le virus moi aussi. Vous savez, je côtoie Marie-Claude d'assez près», disait-il en riant.

BONNE PENSÉE

Malgré l'inquiétude causée par la santé de sa meilleure amie, il a eu le temps d'avoir une pensée pour ses concitoyens de Baie-Saint-Paul et ses donateurs du comté de Charlevoix. «Pendant l'échauffement, je me disais d'avoir l'air calme, de sourire sinon on me le reprocherait à mon retour à la maison. J'avais beau ne pas avoir l'air nerveux, ça faisait boom-boom dans la patate...»

Il a aussi apprécié la présence de plusieurs athlètes de différentes disciplines, dont le skieur acrobatique Dominique Gauthier. «Ils sont venus nous encourager. En plus, ils ont hué les juges ce que nous ne pouvons pas faire.

ÉMOTION Manon Rhéaume en relève

Suite de la D 1

sis par Campbell, Geraldine Heaney, Therese Brisson, Stacy Wilson, Becky Kellar, Judy Diduck, France St-Louis et Fiona Smith. Les Japonaises ont obtenu un tir sur la gardienne partante Lesley Reddon et deux sur Manon Rhéaume, qui a pris la relève à mi-chemin dans le match. Le Canada a désormais dominé le Japon 73-0 en cinq af-

frontements depuis 1990. Plus tôt dans la journée, la Finlande avait remporté le match inaugural du tournoi féminin avec un gain de 6-0 aux dépens de la Suède. Les États-Unis ont également blanchi la Chine 5-0.

Lors des quatre premières présentations du championnat du monde, le classement final a toujours été le même: Canada, les États-Unis et la Finlande. Le fossé est énorme en terme de vitesse d'exécution et de talent entre les trois meilleures formations et les autres.



C'est devant un écran géant, au camping Le Génévrier, que les parents de Marie-Claude Savard-Gagnon, Fernande Savard et Jean-Eudes Gagnon, ont suivi, avec une centaine de partisans, la performance du couple formé par leur fille et Luc Bradet.

BAIE-SAINT-PAUL « Marie-Claude est épuisée »

Situation anormale après un programme court, s'inquiète la mère de la patineuse artistique

DENIS GAUTHIER Collaboration spéciale

BAIE-SAINT-PAUL — Le petit virus qui affecte Marie-Claude Savard-Gagnon inquiète ses supporters de Baie-Saint-Paul, qui se croisent les doigts en espérant qu'elle puisse se rétablir d'ici à demain, alors qu'avec son partenaire, Luc Bradet, elle devra exécuter le programme long de patinage artistique de Nagano.

«Marie ne file pas», disait sa mère Fernande, hier matin, après le programme court du couple de Baie-Saint-Paul. Elle avait observé attentivement les images retransmises quand le couple reprenait son souffle en attendant le verdict des juges et, même, à des milliers de kilomètres de là, son instinct de mère lui avait permis de poser un diagnostic. «Elle est épuisée. Ce n'est pas normal après un programme court.»

La mère de Luc Bradet, Denise, abandonnait dans le même sens, quoique, de son côté, elle ait surtout regardé son fils. «Il y avait juste lui qui bougeait et qui souriait. Il essayait de capter l'attention pour protéger sa Marie.»

Ils n'étaient qu'une centaine de supporters à s'être présentés, hier matin, au camping le Génévrier pour suivre les exploits des espoirs locaux sur écran géant. Une centaine, mais des vrais, avec toute la fierté et le chauvinisme qu'exige la situation. Ils ont regardé dans un silence religieux la prestation du couple, ne laissant aller qu'une expression de déception quant Marie-Claude a cafoillé sur une figure, les applaudissant à tout rompre à la fin de leur numéro, tout en huant copieusement la décision des juges.

Le père de Marie-Claude, Jean-Eudes Gagnon, se disait satisfait de la douzième place. «C'est en plein ce qu'ils visaient. Ils étaient classés 14<sup>e</sup> au niveau mondial», soulignait-il. Néanmoins, les supporters semblaient un peu déçus. Dans leur tête, le chiffre magique c'était la 9<sup>e</sup> place... parce que le couple a déclaré qu'il cherchait à terminer autour de

Une centaine de partisans au Génévrier

la 10<sup>e</sup>. «Le patin artistique, ce n'est pas un sport comme un autre. Il n'y a pas de chronomètre, pas de buts. Ce sont des juges, et ils ne changent pas rapidement d'idée», mentionnait M<sup>me</sup> Bradet. «S'ils terminaient au 12<sup>e</sup> rang, je serais bien contente.»

Dans Charlevoix ces Jeux olympiques ont quelque chose de spécial parce que, pour la première fois, les gens peuvent s'y identifier par l'intermédiaire du couple Savard-Gagnon-Bradet. Dans les dépanneurs, au restaurant, partout en fait, la performance du couple de Baie-Saint-Paul revient sur le tapis et, dans l'ensemble, les gens semblaient satisfaits, quoique...

Reste maintenant le programme long qui se déroulera mardi matin. Le père de Marie-Claude est inquiet pour sa fille. «Cette histoire de virus, ça me fatigue», avoue-t-il en précisant qu'il ne cherche pas d'excuses. «Je crains juste que Marie ne soit pas capable de tenir le coup. Cinq minutes sur la glace, c'est long. Ils étaient partis pour avoir du fun. Je ne voudrais pas que ça tourne au calvaire.»

# L'Océanic se reprend

## Victoire de 5-0 sans son entraîneur suspendu

CARL THÉRIAULT  
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Il y avait hier à Shawinigan lors du match entre l'Océanic et les Cataractes un « spectateur » de plus à l'aréna Jacques-Plante dont la présence dans les gradins était plutôt du genre imprévue 24 heures plus tôt.

L'entraîneur-chef de l'Océanic, Doris Labonté, qui a assisté à un gain de 4 à 1 de sa troupe, était l'objet d'une suspension de deux matchs de la LHJMQ. Une décision qui est la conséquence du départ du banc de David Bilodeau lors du match contre Victoriaville pour aller se porter à la défense d'un joueur de l'Océanic pris à partie devant le banc des Tigres.

Les suites de cette rencontre seront d'ailleurs difficiles à départager puisque la partie de la cassette-vidéo du match montrant l'altercation au banc des Tigres ne permet pas d'identifier les protagonistes de l'équipe de Alain Rajotte. Doris Labonté a parlé lui de cassette trafiquée.

L'Océanic avait oublié ce revers de 5-0, distribuant dès le début du match contre les Cataractes de solides coups d'épaule pour disposer pour une première fois cette saison de l'équipe de

Denis Francoeur.

L'avance de deux buts de la troupe de Doris Labonté prise en première période est restée intacte, l'Océanic ajoutant même deux autres filets à chacun des autres engagements dans une performance à l'opposé de celle de la veille.

« Les gars ont été intenses et arch-disciplinés sur les changements. On a beaucoup mieux joué défensivement. Offensivement, on leur a dit de lancer au lieu d'attendre le jeu parfait », a commenté l'entraîneur-adjoint, Bobby Lebel.

Les quatre points sur six de la longue fin de semaine sont satisfaisants. « Après les deux premiers buts de Victoriaville, on n'était plus là. On a perdu mais il y a aussi des façons de perdre... On s'est relevé très rapidement aujourd'hui (hier) avec une solide performance de Philippe Sauvé qui

a fait les gros arrêts en troisième », a ajouté Bobby Lebel.

Ce sont deux anciens joueurs des Cataractes qui ont salué à leur manière leurs ex-partisans, Alexandre Jacques (13e) et François Drainville (11e), but marqué en avantage numérique.

Au deuxième tiers, Sylvain Rodier (30e) a fait dévier un tir derrière Philippe Sauvé mais Dave Malenfant (11e) a gardé l'écart à deux buts après 25 lancers de la part des attaquants rimouskois.

Le coup de grâce a été donné au dernier tiers aux Cataractes avec le deuxième filet de la soirée de Malenfant (12e) surprenant Mathieu Chouinard (31 tirs) sur une feinte.

La tenue de Philippe Sauvé (28 lancers) a donné au cerbère rimouskois une cinquième victoire consécutive.

Les quatre prochains matchs de l'Océanic auront lieu à la maison à commencer par un programme-double face aux Faucons de Sherbrooke débutant vendredi. Entre-temps, Philippe Sauvé et Vincent Lecavalier seront samedi au Défi des espoirs junior de la ligue canadienne de hockey à Toronto. L'Océanic continue à partager le deuxième rang de sa division avec les Saguenéens de Chicoutimi.

## SPORT LOCAL EN BREF

### Badminton universitaire

L'équipe de badminton du Rouge et Or a bien fait, hier, lors des finales du championnat universitaire provincial de badminton présentées au Peps. Dans le volet par équipe, les représentants de l'université Laval l'ont emporté quatre fois sur une possibilité de cinq contre l'Université de Montréal. En simple féminin, Hélène Morin a défait Sophie Huneault 15-4 et 15-2. Brigitte Lacaille et Mélanie Brouillette, en double féminin, ont battu Julie Lavoie et Amélie Bélisle 15-11 et 15-9. En double mixte, le duo victorieux a été celui formé de Mélanie Dupont et Vincent Lahaye, l'emportant 17-15 et 15-3 sur Charles-Antoine Villeneuve et Isabelle Faillie. Du côté du double masculin, Jean-François Jobin et Jean-Philippe Goyette ont vaincu Sébastien Dumais et Dominic Tourillon 11-15, 15-5 et 15-2. La seule défaite du Rouge et Or a été infligée à Bernard Brochu, en simple masculin, par Pascal Gagnon, qui a gagné ce match 15-9 et 15-7. Les représentants du Rouge et Or ont poursuivi leur bon travail en décrochant également les cinq titres en jeu au volet individuel. Toutes ces finales, à l'exception d'une, opposaient exclusivement des joueurs du Rouge et Or. Brigitte Lacaille en simple féminin, Mélanie Dupont et Mélanie Brouillette en double féminin, Jean-Philippe Goyette et Jean-François Jobin en double masculin, Vincent Lahaye en simple masculin ainsi que Jean-Philippe Goyette et Hélène Morin en double mixte ont ravi les honneurs de la compétition dans leur catégorie respective. K.L.

première demie, les joueurs de l'université Laval présentaient une offensive anémique en début de rencontre. Queen's s'était par ailleurs dotée d'une confortable avance réussissant 10 lancers de 3 points. Les équipes féminine et masculine de basket-ball du Rouge et Or recevront en fin de semaine prochaine Toronto et Ryerson. K.L.

### Soccer universitaire intérieur

L'équipe féminine de soccer intérieur du Rouge et Or n'a été défaite à aucune de ses quatre parties en fin de semaine (2-0 et 3-1 contre Trois-Rivières, 1-1 et 2-1 contre Sherbrooke). Chantale Jacques-Gagnon (3 buts, dont 2 gagnants), Brigitte Chardonnet (2 buts), Claudiane Guay, Mélanie Vézina et Geneviève Cassivi ont marqué pour le Rouge et Or. L'équipe jouait sans cinq joueuses régulières, dont Marie-Claude Dion, présentement à l'entraînement avec l'équipe nationale à Vancouver. Les prochains matchs du Rouge et Or auront lieu le 21 février à Trois-Rivières contre McGill, Concordia et l'UQAM. La bonne tenue de l'équipe en fin de semaine augmentera considérablement ses chances de participer aux séries de fin de saison. K.L.

### Volleyball universitaire

À son deuxième match contre la puissante équipe de Sherbrooke, en fin de semaine, l'équipe masculine de volleyball du Rouge et Or a été vaincue 3-1 (10-15, 8-15, 15-12 et 5-15). Les volleyeurs de l'université Laval terminent donc 2e au classement provincial derrière Sherbrooke. L'équipe rencontrera Montréal (3e au classement) en demi-finale au Peps dimanche. Après la partie, l'entraîneur Pascal Clément a admis que son équipe n'avait pas connu « un match génial ». « On a quand même enlevé un set, a-t-il continué. Depuis trois semaines, l'équipe n'a pas eu deux journées consécutives de repos. C'est beaucoup pour des étudiants-athlètes. Le repos, ce sera notre priorité cette semaine parce qu'aujourd'hui, on a manqué de jus, de conviction », a-t-il terminé. K.L.

### Les Dynamiques gagnent

L'équipe masculine de basketball des Dynamiques de Sainte-Foy a remporté une victoire de 72-64 hier sur les Volontaires de Sherbrooke dans le circuit collégial AAA. Pascal Dufour a mené l'attaque avec 22 points tandis que Samuel Audet-Sow y allait de 12 points dont plusieurs lancers francs importants à la fin de la rencontre. Les Dynamiques tiraient de l'arrière 30-33 à la demie.

### Les Commandeurs éliminés

Les Commandeurs de Lévis se sont inclinés devant Team Illinois de Chicago, hier, lors de la demi-finale du Tournoi de hockey midget de Drummondville. Ce match s'est soldé par la marque de 4-1. Le seul but de l'équipe lévisienne a été compté par Simon Gamache en moitié de première période. Un incident avec un joueur adverse a forcé le gardien Jean-Christophe Caron, des Commandeurs, à quitter le match, en fin de deuxième période, en raison d'une blessure. Caron n'avait accordé jusque-là que cinq buts dans le tournoi. Son remplaçant, Frédéric Cloutier a croulé sous la pression, accordant trois buts consécutifs dans les cinq premières minutes de la troisième période. Avant cette rencontre, les deux formations étaient les seules invaincues du tournoi. K.L.

### Victoire des Faucons

Les Faucons du cégep de Lévis-Lauzon ont vaincu l'équipe du Collège Saint-Laurent par la marque de 5 à 2, hier. Dave Lachance (2 buts), Simon-Pierre Blouin, Yannick Duval et Grégoire Leblanc ont marqué pour les Faucons. Les Lévisiens ont lancé 39 fois sur le gardien Pierre-Yves Bonneau. Le Collège français sera le prochain rival du cégep Lévis-Lauzon, vendredi. K.L.

### Basketball collégial

Les joueuses des Dynamiques du cégep de Sainte-Foy se sont inclinées 66-67 face à Sherbrooke, hier. Tirant de l'arrière 35-46 après la première demie, les joueuses ont effectué une remontée en deuxième demie, mais ce ne fut pas suffisant. Isabelle Grenier et Marie-Hélène Pedneault, chez les Fidéliennes, ont connu une bonne rencontre, marquant respectivement 19 points et 18 points. K.L.

### Victoire des As

Même privés de six joueurs réguliers, les As de Québec ont signé une victoire de 6 à 5 en fusillade contre les Condors de Jonquière, hier. En première période, Mathieu Sunderland donnait les devants aux As, comptant deux buts successifs. La réplique des Condors ne s'est toutefois pas fait attendre: Martin Gagné, François Bouliane et Jean Imbeault trouvaient par la suite le fond du filet pour Jonquière. Malgré une première période offensive, aucun but n'a été marqué en deuxième période. En troisième cependant, Vitaly Kozel, en avantage numérique, a égalé le pointage pour les As. Quelques minutes plus tard, Stéphane Boucher a redonné l'avance aux Condors. Richard Plante et Marc Beaurivage (à 18:02) ont ensuite marqué pour les As, croyant ainsi clouer le cercueil des Condors. Un but *in extremis* de Martin Legendre, à 18:52, allait toutefois forcer la fusillade. C'est Martin Pouliot des As (qui n'avait effectué aucune présence sur la glace au cours de ce match en raison d'une blessure) qui allait sceller l'issue de la rencontre. S'étant déjà assuré d'une participation aux séries éliminatoires, les As n'attachaient pas d'importance particulière à cette partie. Les Québécois ne voulaient toutefois pas laisser les Condors s'échapper avec ce match. L'entraîneur Frank Lefrançois se disait satisfait de la performance des siens après la rencontre, d'autant plus que deux de ses joueurs d'avant, soit Luc Bernier et André Falardeau, ont dû se joindre à la défensive afin de pallier les absences de nombreux blessés. Outre Stéphane Roy, qui se rendra à Nagano afin de supporter l'équipe olympique dans laquelle évolue son frère Patrick, les As devraient présenter un alignement complet pour leur premier match des séries les opposant, vendredi, à la puissante équipe de Pont-Rouge. K.L.

### Revers des Chacals

Des Chacals diminués par la fatigue ont encaissé un deuxième revers en deux soirs hier, alors qu'ils rencontraient Asbestos. Défaits 12-5 la veille à Granby, l'équipe de la Rive-Sud s'est cette fois inclinée 10-5. Dans la défaite, les compteurs des Chacals ont été François Demers, Yohan Bédard, Guy Allard, Samuel Lacroix et Maxime Blouin. Chez les gagnants, Richard Gravel a marqué trois buts et quatre passes. Les Chacals joueront leur dernier match mercredi avant le début des séries, qui les opposeront à Thetford Mines. K.L.

### Basketball universitaire

Les équipes féminine et masculine de basketball du Rouge et Or rencontreraient hier les équipes de l'université Queen's à Kingston, qui leur ont fait subir de cuisants revers. Les femmes se sont inclinées 46-58 alors que les hommes baissaient pavillon 49-79. Dans la défaite, Julie Dionne, chez les filles, a tout de même marqué 15 points. Après la rencontre, l'entraîneuse Linda Marquis a qualifié la préparation individuelle de ses joueuses d'« insuffisante ». « Un match à mettre derrière nous pour mieux repartir de l'avant », a-t-elle commenté. Du côté des hommes, cette dernière rencontre sera également à oublier. Ne marquant que 17 points en

## Davenport déchaînée

### Elle déclassa Hingis affaiblie par un rhume

TOKYO (AP) — L'Américaine Lindsay Davenport, deuxième meilleure joueuse mondiale, a battu la première, la Suisse Martina Hingis, hier, à Tokyo, en finale de l'Open de Toray Pan Pacific, en deux sets: 6-3, 6-3.

Apparemment gênée par un rhume tenace, la numéro mondiale a concédé cette sévère défaite face à une Davenport déchaînée, qui a su attaquer toutes les deuxièmes balles de Hingis.

Après le match, la Suisse a refusé d'expliquer cette défaite inhabituelle par des problèmes de santé. « Elle a simplement très bien joué », a reconnu Hingis, qui prévoit de prendre un peu de repos jusqu'au tournoi d'Indian Wells, début mars.

« Je savais comment je devais jouer aujourd'hui et le style que je devais adopter. Ça a marché. Il n'y a pas beaucoup de jours où vous sentez que vous faites un grand match. Aujourd'hui, je sentais que je faisais un grand match », a expliqué Davenport après la rencontre.

Grâce à sa place de demi-finaliste à l'Open d'Australie, la joueuse californienne occupe désormais la deuxième place mondiale et apparaît comme une rivale crédible pour Martina Hingis.

Après sa lourde défaite en simple,



Martina Hingis se moque de son jeu.

la Suisse s'est vengée en remportant le double. Associée à la Croate Mirjana Lucic, Hingis a battu la paire Davenport-Zvereva 7-5, 6-4.

## Tout un revirement

### Simpson comble un déficit de huit coups et gagne en prolongation

SAN DIEGO (AP) — Scott Simpson a comblé un déficit de huit coups dans la dernière ronde en remettant une carte de 64, avant de réussir un birdie au premier trou de prolongation, et il a enlevé les honneurs du tournoi Buick Invitational qui a été écourté à trois rondes.

Simpson, qui n'avait pas remporté de victoire depuis la classique Byron Nelson en 1993, a battu Skip Kendall qui a remis une dernière carte de 70.

En prolongation, Simpson a réussi une très belle approche d'une position difficile avant de réussir son roulé victorieux d'environ quatre pieds.

« Je ne vous mentirai pas, je suis déçu », a admis Kendall. Mais je suis heureux de ce que j'ai fait ce matin (hier) pour me rendre en prolongation. »

Kendall avait réussi un excellent coup d'une fosse de sable au 54<sup>e</sup> trou avant de réussir un difficile roulé de neuf pieds pour rejoindre Simpson.

Simpson et Kendall ont tous les deux terminé avec des fiches de 204, 12 sous la normale, un coup devant Tiger Woods (68), Davis Love III (70) et Kevin Sutherland (70).

La victoire de Simpson lui a permis d'empocher 378 000 \$, tandis que Kendall a gagné 226 800 \$, la plus grosse bourse de sa carrière.

En raison des mauvaises prévisions météorologiques, les organisateurs du tournoi avaient écourté l'événement à 54 trous, hier matin.

Plusieurs golfeurs, dont Simpson, n'avaient d'ailleurs pu compléter leur troisième ronde, samedi.

Hier, Simpson a dû jouer ses trois derniers trous de la troisième ronde avant d'attendre dans le chalet les résultats de ses poursuivants.

« Je voulais vraiment soutirer deux coups à la normale sur ces trois trous », a dit Simpson qui avait commencé la journée à moins 11 à égalité avec trois autres golfeurs.

Simpson a bien réussi un birdie au 16<sup>e</sup> quand son approche a roulé dans la coupe, mais il a commis un bogey au trou suivant en ayant besoin de trois roulés, avant de réussir un birdie à l'aide d'un roulé de six pieds au 18<sup>e</sup>.

#### GREG NORMAN

Greg Norman a finalement remporté le tournoi de golf qui porte son nom, hier, en devançant l'Espagnol Jose Maria Olazabal par deux coups au Greg Norman International de Sydney, en Australie.

« Je place cette victoire tout en haut de ma liste », a commenté Norman qui

a connu des rondes de 68, 73, 64 et 67 pour terminer à 272, 16 coups sous la normale. Norman a touché la bourse principale de 127 000 \$.

Steve Elkington, John Cook et Stuart Appleby ont terminé sur un pied d'égalité en troisième place à 276.

Rick Gibson, de Calgary, a ramené une carte finale de 73 pour un total de 283.

#### GIL MORGAN

Gil Morgan, qui a entamé la journée avec cinq coups de retard, a remporté son deuxième tournoi de la saison en réussissant un magistral eagle au 18<sup>e</sup> trou au championnat Senior LG qui s'est déroulé à Naples, en Floride.

Morgan a remis une carte finale de 68 pour boucler le tournoi avec un total de 210, six coups sous la normale, deux coups de mieux que Dale Douglass et Ray Floyd.

Jim Albus, le meneur au terme des deux premières rondes, a joué 77 pour se contenter d'un total de 214.

À 199 verges du drapeau au 18<sup>e</sup> trou, une normale 5, Morgan a choisi de franchir l'étang à l'aide d'un fer 4 et son approche a abouti dans l'herbe haute à 40 verges du trou. De là, son coup de wedge a bondi une fois avant de rouler dans la coupe pour un eagle.

Morgan a touché la bourse principale de 180 000 \$; Douglass et Floyd ont empoché 96 000 \$ chacun.



Scott Simpson